

<b>FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CENTRE DE GESTION DES VOSGES</b>
--

**PROMOTION INTERNE****LISTE D'APTITUDE DONNANT ACCES AU CADRE D'EMPLOIS  
DES INGENIEURS TERRITORIAUX**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département des VOSGES.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, notamment les articles 7, 10, 11 et 14,

Vu l'arrêté en date du 31 janvier 2022 portant révision des lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion des Vosges,

Vu les 4 recrutements opérés par les collectivités affiliées au centre de gestion, dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Considérant que 2 postes sont ouverts,

**ARRETE**

**Article 1er :** La liste d'aptitude donnant accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux par voie de promotion interne est établie comme suit :

<b>M.HEAS Erwan</b>	Technicien Pal 1 <sup>ère</sup> cl
<b>M.JUNGKER Thierry</b>	Technicien Pal 1 <sup>ère</sup> cl

**Centre départemental de Gestion des Vosges  
Communauté de Communes MIRECOURT DOMPAIRE**

**Article 2 :** Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et sera transmis à Madame la Préfète des Vosges.

Fait à Epinal, le 27 juin 2024  
Le Président,

Michel BALLAND  
Maire honoraire de Girmont